

COMPTE RENDU

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 09 Juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 09 Juillet, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de Priziac, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11
Date de la convocation	05 Juillet 2021

PRESENTS	HOUEIX Raymond	TRIBALLIER Joël	BROHAN Hervé
	LABEUR Chantal	LE COURTOIS Anthony	RETO Ronan
	POISSEMEUX Emmanuelle	MONNIER Karine	HALLIER Cécile
	CORFMAT Jean-Pierre	FERRAND Jacky	
ABSENTS			
EXCUSES	TRIBALLIER Stéphanie	LE BRUN Delphine	BOURHIS Typhaine
	BOLAN Alexandre		

Désignation du secrétaire de séance : Karine MONNIER

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du compte rendu de la séance du 25 Mai 2021
- Attribution des fonds de concours « ADS et Spécial »
- Questions et informations diverses

Le Conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité l'ordre du jour proposé par Monsieur Le Maire.

Adoption du compte rendu de la réunion du 25 Mai 2021

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils approuvent le compte-rendu du 25 Mai 2021 qui leur a été transmis avec la convocation, ou s'ils ont des remarques à apporter.

Après en avoir délibéré, le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Affectation des fonds de concours ADS et Spécial

Le Conseil Municipal est amené à délibérer sur l'affectation des fonds de concours « ADS » et « Spécial » versés par Questembert Communauté.

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter ces fonds de concours aux travaux d'investissement du vestiaire :

<u>DEPENSES</u>	<u>Montant H.T.</u>	<u>RECETTES</u>	<u>Montant H.T.</u>
<u>Travaux de construction des vestiaires de sport</u>	<u>353 290 €</u>	Conseil Départemental - PST	123 652 €
		Questembert communauté : « fond de concours spécial »	6 025 €
		QUESTEMBERTE Communauté : « fonds ADS »	4 025 €
		Etat - DETR	123 652 €
		Autofinancement	95 936 €
<u>TOTAL</u>	<u>353 290 €</u>	<u>TOTAL</u>	<u>353 290 €</u>

Après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité des membres présents, d'affecter ces fonds de concours aux travaux de construction des vestiaires de sport.

Questions et informations diverses

Date du prochain conseil : 21 septembre 2021

Restaurant scolaire : Les travaux avancent peu à cause des fournitures de matériaux (exemple : les radiateurs seront livrés seulement en septembre).

City Park : L'entreprise Quali Cité est venue voir le terrain de tennis après la remise en état (balayeuse et karcher). Le sol peut être gardé en l'état. Ils ont juste peur que la peinture s'abime rapidement à cause des graviers. Il faudra peut-être prévoir une deuxième couche d'ici 2 ou 3 ans. L'installation pourrait commencer en août ou en septembre.

Restauration : Suite au marché lancé en groupement de commandes en mai deux entreprises ont déposées une offre (Convivio et Armonys), c'est l'entreprise Armonys qui a été choisit par la commission d'appel d'offres. Nous changeons donc de prestataire à partir de septembre. C'est une offre avec 30% de bio qui a été retenue. La différence s'est faite sur le prix. Il est décidé de

partir sur un repas avec 5 éléments pour un coût de 2.53 € HT. Pour information, le repas était auparavant à 2.45 € HT.

Lotissement des balcons de l'Arz : La commission urbanisme a retenu le cabinet GeoBretagne Sud. Ils ont déjà commencé à travailler sur le projet.

Festi'momes : La 13^{ème} édition se déroulera cette année du 27 octobre au 7 novembre. Sur Le Cours il y aura deux spectacles d'une compagnie d'Allaire le 4 et 5 novembre à Priziac. Ce sont des spectacles pour les 6 mois – 3 ans. Il faudra que la commune organise un goûter pour les enfants. Pour cette année en raison du Covid il n'y a pas besoin de trouver un hébergement pour les membres de la troupe.